

**Les associations culturelles en Grèce et en Asie Mineure**  
**Compositions sociales, fonctions civiques et manifestations identitaires**  
**(époques hellénistique et impériale)**

**Journée d'étude internationale**  
**Besançon - Jeudi 15 juin 2017**  
**Université de Franche-Comté - Salon Préclin**

**Résumés des communications**

**(A.D. Rizakis/Athènes)**

**« Associations dionysiaques et croyances à l'immortalité de l'âme : un exemple de 'double' acculturation dans la colonie romaine de Philippes »**

Dans nombre de textes funéraires de Philippes, des confréries 'dionysiaques' sont chargées de l'exécution d'un legs, avec l'obligation explicite d'assurer la répétition annuelle d'une cérémonie funèbre. Cette cérémonie, qui fait allusion à la croyance d'une vie future et qui illustre une tradition indigène de survie, présente une analogie avec les fêtes des morts latines, *Parentalia* et *Rosalia*, apportées d'Italie par les colons Romains installés à Philippes. La célébration de celles-ci - enrichie, parfois, avec des cérémonies directement inspirées par des vieux rites locaux - est respectivement confiée aux thiasés de *Liber Pater Tasibastennus* ou de Dionysos dont les racines dans la région sont profondes. *Liber Pater*, qui est confondu en Italie avec celui de Dionysos, trouve par conséquent à Philippes, selon le mot de Paul Collart, « des lointaines origines ». Cette rencontre explique pourquoi le *Liber Pater* des colons romains a été très vite reconnu, par les adeptes locaux de ce dieu, comme l'équivalent de Bacchus.

**Anne-Françoise Jaccottet (Université de Genève)**

**« "Νῦν πάντων πρότοι τῶν βακχεῖων !" Les associations dionysiaques en réseau : compétition rituelle, sociale, politique ? »**

Quelques rares témoignages, épigraphiques ou littéraires, nous laissent deviner, chez certaines associations –dionysiaques dans le cas d'étude proposé–, une conscience transrégionale d'appartenance à un « réseau ». Ce positionnement d'une entité bien locale en regard d'un phénomène général, à large échelle géographique (et peut-être temporelle) induit une double réaction dont la documentation laisse quelques rares traces : celle d'une conscience d'appartenir à un même « mouvement », avec des bases rituelles potentiellement communes ; celle d'autre part d'une rivalité de prestige voire de légitimité basée notamment sur l'ancienneté et l'origine des traditions rituelles. Comment fonctionne le dialogue entre l'unicité – rituelle, formelle et sociale – de chaque association et la participation, même au niveau de l'imaginaire, à un mouvement général ? Comment jouent dans ce cadre les différentes échelles de proximité et d'élargissement, régional et suprarégional ? Ces deux réactions opposées (ou complémentaires) s'observent-elles de manière égale dans des associations formées de personnalités importantes de la vie civique et dans d'autres groupements plus « populaires » ?

À défaut de réponses claires, au vu de l'état de la documentation à disposition, l'examen de ces questions devrait permettre de réfléchir aux combinaisons possibles des paramètres que représentent la composition sociale d'une association, son implication dans la vie civique locale et au-delà, l'ancrage local et/ou panhellénique d'une tradition religieuse et rituelle, et les questions d'identité, à toutes les échelles, et dans tous les domaines, que ces relations sous-tendent et sous-entendent.

**Sophie MONTEL (Université de Franche-Comté)**

**« Le siège des associations culturelles, lieu d'exposition de la sculpture »**

Il s'agira de montrer comment, à côté des sanctuaires, des agoras, des nécropoles et des demeures privées, les bâtiments accueillant le siège des associations culturelles étaient des lieux riches en sculpture de tous types : statue de culte des divinités honorées par les membres, statues de héros et de divinités, offrandes votives, mais également sculpture décorative, en ronde-bosse ou en relief. La réflexion s'appuiera sur des

exemples dans lesquels les fouilles ont permis de renseigner la présence de sculpture et les modalités de son exposition (en particulier dans la Délos hellénistique).

### **Stéphanie MAILLOT (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand)**

#### **« Esclaves et affranchis dans les associations hellénistiques : le cas des "Phrygiens" »**

Par un mouvement de balancier historiographique, les esclaves qui étaient interprétés comme l'élément moteur du phénomène associatif grec par P. Foucart (*Des associations religieuses chez les Grecs*, Paris, 1873) ont disparu de la recherche récente sur les associations. Deux raisons peuvent expliquer cela: la difficulté méthodologique à reconnaître les esclaves et les affranchis en épigraphie grecque et les préoccupations contemporaines, par lesquelles on s'intéresse aux associations comme à un élément du politique et un mode de construction de la notabilité. Si le phénomène associatif est polymorphe (groupes de magistrats, des groupes du gymnase, des subdivisions civiques ou des groupes de parenté fictive - *genè* et *phratryes*), il n'en reste pas moins que les esclaves et les affranchis sont une composante essentielle des associations dite de type *eranos*. C'est l'objet de cette communication qui étudie plus particulièrement le cas des Phrygiens dans le monde associatif. Par un recensement systématique des attestations épigraphiques des personnes portant l'ethnonyme *Phryx* dans le monde égéen, il est montré que ceux-ci sont très majoritairement voire exclusivement des esclaves. Leur présence dans les associations dépasse les occurrences de cet ethnonyme, relativement rare dans les listes d'associations : en effet, les éranistes portent le plus souvent un anthroponyme seul ou un ethnique dit civique, qui contrairement à l'opinion commune n'indique pas un statut de citoyen, mais revêt un sens simplement urbain. La présence des Phrygiens est néanmoins décelable par l'étude onomastique des documents associatifs. On en tire les conclusions suivantes :

- les Phrygiens se regroupent au sein d'associations mixtes, statutairement (même si beaucoup d'entre elles rassemblent des non-citoyens de condition modeste) et ethniquement.
- le cas d'une association dite de Phrygiens dans une inscription d'Astypalée permet d'affirmer que ses membres ne sont pas des Phrygiens hellénisés comme le supposait l'éditeur W. Peek, mais des esclaves et/ou affranchis d'origine phrygienne ou d'autres origines étrangères et des esclaves nés sur place : le mot Phrygien revêt ici comme ailleurs un sens plus statutaire et social qu'ethnique. Certains de ces Phrygiens revendiquent une identité qui leur a été assignée ; sans doute autant déracinés qu'acculturés, ils gardent peut-être des pratiques et sentiments religieux - les associations qui vénèrent le dieu phrygien Men fournissent sans doute un bon parallèle - susceptibles d'avoir attiré des personnes d'origine différente mais de même statut et condition.

### **Paul ERNST (Université Paris VIII/Université de Caen)**

#### **« Les Italiens dans les groupes constitués à des fins proprement culturelles à Délos aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère »**

La documentation épigraphique délienne des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère atteste l'existence de communautés proprement culturelles constituées d'individus dont plusieurs, ingénus, esclaves ou affranchis, appartenaient à des familles d'origine italienne. C'est en particulier le cas dans le contexte des sanctuaires des dieux d'origine égyptienne et syrienne.

À partir de l'examen de sources épigraphiques, essentiellement constituées de dédicaces et de catalogues, et de vestiges archéologiques, cette communication aura pour but de réfléchir sur la place de ces Italiens dans des communautés dont on connaît assez mal le degré de stabilité et de structuration et que l'on peut donc parfois hésiter à qualifier d'« associations », au sens de groupes qui, délimités et organisés durablement, font l'objet d'une appropriation de la part de leurs membres. Il sera question des thérapeutes du Sanctuaire des dieux syriens et du *Sarapieion C*, qui semblent avoir souvent constitué des groupes cosmopolites relativement restreints de personnes s'occupant du service des dieux, bien que l'on ne puisse exclure que beaucoup de dévots aient obtenu ce qualificatif, notamment lorsqu'ils contribuaient de manière importante à la vie des sanctuaires par une action occasionnelle, en particulier lors d'aménagements comme celui du théâtre dédié à *Hagnè Aphroditè*. La place des Italiens parmi les *bastageis* du Sanctuaire des dieux syriens, probablement des porteurs d'objets sacrés, sera étudiée de même que celle qu'ils ont occupée au sein de groupes de pompostoles qui, constituant des associations circonstancielles, étaient sans doute en charge de l'organisation, la conduite et/ou le financement d'une (ou de

plusieurs) procession(s) délienne(s).

Ainsi, à travers leur participation active et visible à divers groupes formés à des fins cultuelles, les Italiens non seulement honoraient des divinités afin d'en solliciter des faveurs ou de les remercier et contribuaient à la vie religieuse de l'île, mais pouvaient également nouer avec d'autres dévots des liens dont les enjeux sociaux et économiques, difficiles à mesurer, ne doivent pas pour autant être sous-estimés dans une île qui, au II<sup>e</sup> et au début du I<sup>er</sup> siècle, constituait un carrefour commercial et jouait un rôle de relais entre l'Italie et la partie orientale de la Méditerranée.

**Gabrièle Frija (Université Paris-Est Marne la Vallée)**

**« Le koinon des Ioniens : approche prosopographique »**

Dans un article lumineux publié en 2002, P. Herrmann dressait un tableau de l'activité du koinon des Ioniens à l'époque impériale romaine. Quinze ans plus tard, nous proposons de reprendre ce dossier en tenant compte des nouveautés épigraphiques et de l'avancée des travaux sur le culte impérial en Asie, afin de préciser le rôle de ce groupement supra-civique, à l'activité essentiellement cultuelle, dans les carrières des notables des cités de la région. Aboutissement d'une carrière locale, point de passage vers des fonctions provinciales, lieu de rencontre entre notables permettant la formation d'alliances familiales et la création d'un milieu supra-civique : les multiples sens possibles de l'exercice de fonctions cultuelles dites « fédérales » méritent d'être explorés afin de déterminer leur spécificité dans le large éventail des fonctions publiques exercées par les notables des cités asiatiques.